

Alouette lulu

Lullula arborea (Linne, 1758)

Code NATURA 2000 : A 246

Enjeu local de conservation moyen

Classification

Ordre : Passeriformes

Famille : Alaudides

Statuts de l'espèce

Directive Oiseaux	An I
Convention de Berne	An II
Convention de Bonn	
Convention de Washington	
Loi française	P
Liste Rouge Monde	LC
Liste Rouge Europe	Dep (SPEC 2)
Liste Rouge France	/
Liste Rouge Auvergne	DD



Photo : Romain Riols – LPO Auvergne

Diagnostic synthétique

Espèce très présente sur les plateaux à proximité des gorges, dans les zones semi ouverte, population stable.

Description générale de l'espèce

Caractères morphologiques

L'Alouette lulu a une couleur dominante brune, fortement striée. La queue courte présente une extrémité blanchâtre et des côtés brun clair. Les traits les plus caractéristiques sont un motif "pale-sombre-pale" au poignet, bien visible sur l'oiseau pose, ainsi que des sourcils blancs longs et larges, se rejoignant presque derrière la nuque. Les joues sont brun-roux.

Répartition géographique

L'Alouette lulu est une espèce presque exclusivement ouest Paléarctique. Elle se reproduit du Maroc à l'ouest de la Russie et du sud de l'Angleterre au Caucase. En Europe, l'Alouette lulu est absente ou peu commune dans les régions nordiques.

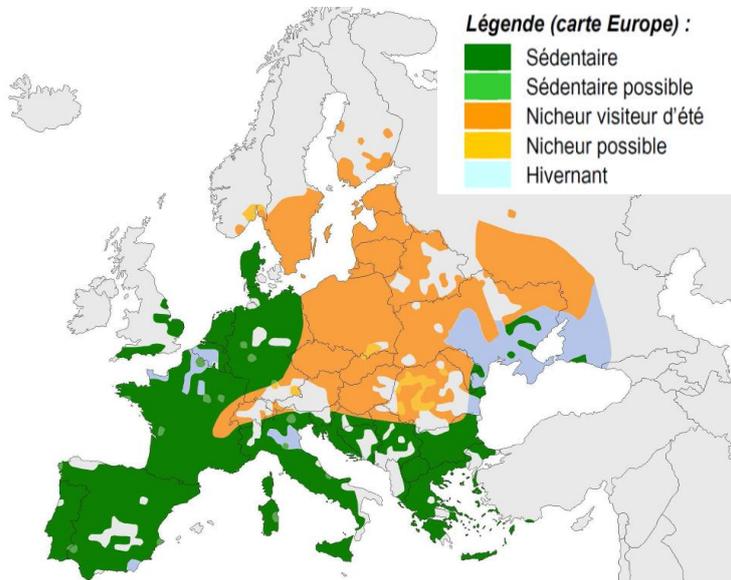
En France, l'espèce est répandue sur presque tout le territoire, bien qu'avec une distribution très lacunaire dans certaines régions ou départements. Elle est ainsi absente ou rare dans le centre du bassin parisien, près des côtes de la Manche, ainsi que dans les régions les plus élevées du pays.

Cette espèce est présente de manière relativement homogène sur les quatre départements auvergnats.

Biologie et écologie

Légende (carte Europe) :

- Sédentaire
- Sédentaire possible
- Nicheur visiteur d'été
- Nicheur possible
- Hivernant



Régime alimentaire

En saison de nidification, l'Alouette lulu se nourrit principalement d'insectes et d'araignées capturées au sol ou dans la végétation basse, par l'oiseau posé à terre. Orthoptères, Coléoptères, Lépidoptères (adultes et larves) et autres invertébrés (petits Gastéropodes,...) forment l'essentiel des proies. Des graines diverses (de Pins, de graminées sauvages, etc.) complètent ce régime alimentaire printanier et forment l'essentiel de l'alimentation hivernale.

Reproduction et activités

L'Alouette lulu est plutôt une espèce des milieux semi-ouverts. Elle recherche les secteurs secs, dominés par la végétation rase, mais piquetés d'arbres, d'arbustes ou de buissons isolés utilisés comme perchoirs. Les premiers chants retentissent dès janvier ou février. Le cantonnement se concrétise par des pontes déposées à partir de fin mars ou dans les premiers jours d'avril. Le nid est construit par la femelle ; installé au sol, dans une dépression grattée par l'oiseau, c'est un assemblage soigné de mousse et d'herbes sèches. La ponte compte de 3 à 4 œufs, voire 4 à 5 pour les deuxièmes nichées. L'incubation, assurée par la femelle seule, dure de 13 à 15 jours. Après une dizaine de jours de nourrissage, les poussins encore incapables de voler quittent le nid et explorent les alentours.

Migrations

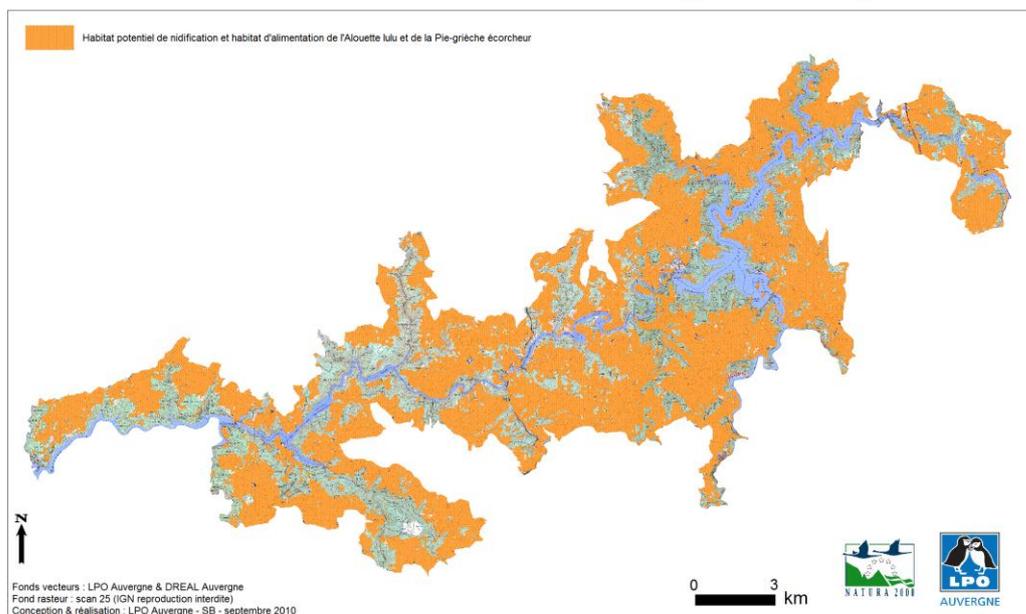
Les oiseaux français migrent à partir de fin septembre, avec un pic mi-octobre. L'Alouette lulu rejoint le sud du pays, où elle peut être observée dans des milieux où elle ne niche pas, comme les plaines des régions méditerranéennes, la Camargue, la Crau, la basse vallée du Rhône et la Durance. Une partie des migrateurs rejoint l'Afrique du Nord.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne actuelle (Russie d'Europe et Turquie inclus) est importante (plus de 1 300 000 couples) et la tendance générale pendant la période 1990-2000 est à la stabilité (BirdLife 2004). Cependant, ce constat favorable ne doit pas faire oublier que l'espèce a subi un important déclin dans les années 1970-1990 et qu'elle est loin d'avoir reconstitué ses effectifs. Le déclin des populations se poursuit de plus dans certains pays (Allemagne, Luxembourg, Croatie, Serbie, Ukraine)(Birdlife op. cit.).

Description sur le site

Habitats de l'Alouette lulu et de la Pie-grièche écorcheur dans le site Natura 2000 FR8312010 - Gorges de la Truyère



Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (effectif et état de conservation)

Elle affectionne les pentes douces ensoleillées, les boisements aérés ou les îlots feuillus et les résineux (pin sylvestre) servant de postes de chants. Ces milieux là sont assez présents sur le site.

Etat de la population

Plus de 100 couples d'Alouettes lulu seraient présents au sein de la ZPS, l'effectif est stable.

Menaces

Élimination des arbres, des haies, des pâturages extensifs, du parcellaire en mosaïque,... au profit d'étendues dégagées vouées à une agriculture plus intensive.

Mesures de gestion conservatoire

Maintien d'espaces agricoles assurant une diversité de milieux exploités avec peu ou pas de produits phytosanitaires.

Conservation des haies.

Bibliographie régionale

- TOURRET P. RIOLS R. - *Etat des lieux pour les espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » dans la ZICO AE 10 (Gorges de la Truyère) – Proposition pour un périmètre ZPS dans le Cantal*. LPO Auvergne - septembre 2005 - 48p.